

Marie-Christine BOUTHEAU
26 rue Pierre PAIGNE
33 150 CENON

A CENON, le 9 décembre 2003

A Mr Dominique MOYEN
CPDP
Cité mondiale
23 Parvis des Chartrons
33 080 BORDEAUX CEDEX

Objet : contribution au débat sur le projet de grand contournement de Bordeaux

Monsieur ,

La politique des transports telle qu'elle a été menée en France depuis de longues années à pour seul objectif de rendre *tous les déplacements possibles , le plus rapidement possible et pour le plus grand nombre de mouvements possibles.*

Cette politique repose sur le maintien de conditions de travail extrêmement dures et précaires pour le transport routier de marchandises . Elle repose également sur une énergie fossile à faible coût dopée en France par une fiscalité avantageuse pour le gazole .

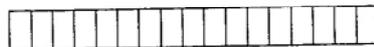
L'explosion des transports est à la base d' une organisation économique qui renforce le dumping social entre les pays : elle facilite les délocalisations et les faibles rémunérations à la production.

Enfin , comme chacun sait , le secteur des transports est devenu en France le principal émetteur de Gaz à effet de serre .

L'explosion des transports exprime mieux que toute autre le développement insoutenable dans lequel nos sociétés sont engagées .

C'est pour ces raisons que je m'oppose au projet de grand contournement. Je considère que la croissance des transports n'est pas irréversible et qu'il est de notre responsabilité politique d'en freiner le développement particulièrement dans le domaine routier.

Vous trouverez plus bas des propositions d'études complémentaires. Il me semble en effet qu'en l'état actuel , les données mises au débat public ne permettent pas l'appréhension globale des conséquences d'un tel projet.



- En ce qui concerne les études présentées comme justifications au projet de grand contournement , elles ne reflètent que partiellement la situation du transport routier. Les statistiques du CETE s'appuient sur *le nombre de véhicules*. Il conviendrait de comptabiliser le *nombre de personnes transportées* par véhicule ainsi que *le tonnage*

ou le cubage transporté pour obtenir une juste mesure de la performance du système de transport routier. Il est aujourd'hui frappant de constater le nombre de personnes seules dans leur véhicule et la croissance statistique du nombre de Poids Lourds circulant à vide. Selon la loi des rendements décroissants, on a toutes les raisons de penser que le nombre de véhicules augmente plus vite que le nombre de personnes ou de marchandises transportées. Je propose donc une *étude complémentaire sur l'évolution de la demande réelle et l'impact réel en terme de personnes et de cubage transportés.*

- En ce qui concerne les hypothèses proposées : il est frappant de constater qu'il n'y a pas de *scénario intégrant une politique volontariste de réduction du transport routier.* Seule une hypothèse de hausse du prix du pétrole est envisagée. Cette hypothèse est d'ailleurs insuffisante. Je propose donc *une étude complémentaire incluant une hypothèse de surenchérissement fort du transport routier et du pétrole* : tension internationale, harmonisation éventuelle des fiscalités européennes, instauration d'une écotaxe, interdiction du transport routier le week end, renforcement volontariste du transport par rail ou du transport maritime, autant d'hypothèses qui sont régulièrement soulevées.
- Dans la mesure où la France et l'Europe se sont engagées dans la signature du protocole de KYOTO, il est surprenant (?) de ne pas disposer d'*une étude sur les conséquences en termes d'émissions de gaz à effet de serre dans le dossier.*
- Enfin, sur le plan de l'aménagement du territoire, il serait bon de disposer d'*une étude sur la répartition des impacts économiques d'un tel ouvrage* : chute et hausse du foncier, délocalisations et re-localisations, délaissement de certaines zones notamment du centre de Bordeaux au sein duquel de forts investissements en terme de transport collectif viennent d'être réalisés.

Vous conviendrez qu'en l'absence de ces éléments, les données du débat sont insuffisantes pour permettre une juste appréciation d'un tel ouvrage.

Persuadée que vous comprendrez le sens de ma démarche, je vous prie de croire, monsieur, à l'expression de mes respectueuses salutations.



Marie-Christine BOUTHEAU

Adjointe Habitat Qualité de vie Cadre de Vie à Cenon
Porte Parole des Verts Hauts de Garonne